



**Compte-rendu de l'audioconférence
DDFIP 77 et organisations syndicales
du 21/01/2021**

►► **Situation Covid-19 :**

Cas avéré : 1 seul cas dans le département

Cas contact : 1

106 cas en Ile-de-France, concentrés sur Paris et le 93.

►► **Couvre-feu :**

L'impact pour la Dgfiip est faible car la majorité des agents cessent le travail avant 18 heures selon la Direction, pour qui, il n'y a pas de difficultés particulières pour circuler. La carte de fonctionnaire sert d'attestation permanente. Cependant, suite aux quelques difficultés de circulation rencontrées par les agents, la demande d'attestation permanente sera envoyée aux chefs de service qui la délivreront aux agents qui la demandent.

Si l'agent ne peut obtenir cette attestation par le chef de service, il devra adresser un mail aux RH signalant le refus de son chef.

Maintien des plages fixes. Toutefois, une dérogation horaire peut être accordée. Les agents qui le demandent, pourront arriver avant 7h30. Peu d'agents ont demandé cet aménagement horaire.

La règle : respecter le couvre-feu et éviter la présence d'agents après 18h .

CGT a demandé à la Direction de prendre en compte les situations particulières des agents

La Direction en tiendra compte.

Mais elle ne veut pas de la banalisation des horaires : la durée du temps de travail est maintenue et les plages horaires confirmées.

A la demande de la CGT, pour la délivrance de l'attestation aux agents de ménage Berkany , la Direction a répondu que les attestations leur ont bien été délivrées et aucune difficulté de leur part n'est remontée.

Masques : la Direction a rappelé l'obligation du port du masque.

Une nouvelle distribution de masques en tissu lavables (catégorie 1) a été faite pour tenir jusqu'en mars ; et une autre débutera en mars qui permettra de tenir jusqu'en juin.

Pour les collègues de l'accueil, il sera distribué des masques jetables avec lanières.

Une importance constitution de stock est actuellement en cours.

CGT a demandé si des masques FFP2 seront délivrés car plus efficaces.

La Direction a indiqué que pour le moment, il n'était pas prévu de masques FFP2 ; qui ne sont pas, par ailleurs, imposés dans les administrations.

Les OS sont intervenues sur la situation du Pôle SIP de Lagny (fusion du SIP de Lagny

et de Chelles depuis le NRP du 1er janvier 2021) dont le nombre de jours de TT a été revu à la baisse pour les agents notamment ceux en fragilité. La CGT a indiqué qu'en période de couvre-feu, d'un éventuel reconfinement, avec l'arrivée de variants extrêmement contagieux, les agents sont inquiets, ce n'est pas le moment pour réduire le nombre de jours de TT.

Selon la Direction, les agents en TT 5j/5 le restent.

Pour les autres collègues, en fragilité, l'examen de leur situation sera fait la semaine prochaine.

La Direction sera vigilante à limiter la présence dans le service.

► **Télétravail (TT)** :

Taux de 30 % ; un tassement du taux de 6 % est constaté.

344 Télétravailleurs, 547 agents en présentiel (journée du 21 janvier 2021).

Rappel de la règle : 5 jours de télétravail maximum, selon l'organisation du service, sauf activités non télétravaillables et carences d'équipement à voir avec Mr Bourgoin.

La Direction veut limiter au maximum la présence des collègues dans les services.

Le taux est supérieur à 50 % sur une semaine, avec en moyenne 1 jour de télétravail par semaine.

Le taux des SIP est plus faible et s'explique par la contrainte de l'accueil du public.

Le chef de service peut demander le retour en présentiel des agents télétravailleurs.

La Direction rappelle que les chefs de service ont la main pour accorder le télétravail et qu'ils doivent intensifier le télétravail, d'autant plus que le taux est en baisse.

Il est rappelé qu'en cas de refus de TT, l'agent peut faire un recours hiérarchique.

- **Equipements TT** :

Une dotation comprise entre 100 et 130 PC va être déployée par la CID pour les agents ayant déjà fait la demande.

Une nouvelle dotation de 30 ou 40 PC complémentaires arrive pour une affectation à des listes d'attentes et nouvelles demandes remontées par les chefs de service.

Le taux d'équipement d'agents dotés de PC est de 61.23 %.

La cible est de 66 % pour arriver à 80 % de portables à fin 2021.

Sur certains SIP, le taux est encore faible. La direction va prendre contact avec les chefs de service des sites où le taux de télétravail est faible (notamment sur Montereau).

Pour la dotation nationale, il est prévu l'arrivée de 1500 PC par semaine, en provenance de Chine.

Protocole TT : Le protocole exceptionnel est en ligne mais des informations complémentaires sont en attente de la part de la Direction Générale pour le finaliser.

La Direction a rappelé que l'agent doit adresser à son chef de service, sa demande de TT par mail. Ce dernier doit lui répondre par retour de mail en signifiant son accord (le nombre de jours en TT doit être également indiqué) ou son refus.

Si l'agent n'a pas de retour, il a la possibilité de contacter la RH afin de relancer le chef de service.

La CGT a demandé si une dotation de téléphones portables était prévue?

La Direction n'a pas rejeté la demande cette fois-ci, une réflexion est en cours pour une dotation de téléphones portables de qualité.

► **Questions et informations diverses :**

La CGT a fait remarquer que les places de parking sont manquantes à Lagny.

Le développement du télétravail devrait régler cette problématique.

La Direction a répondu que le manque de place devait être occasionnel car lors d'un déplacement récent à Lagny, il a été constaté qu'il restait de la place sur le parking. Cependant, elle est à la recherche de solution et s'est rapprochée du responsable du PCE afin qu'il transfère les badges des collègues en TT sur plusieurs jours à des collègues dont la présence dans les services est importante.

La Direction a répondu aux questions ou points soulevés par d'autres OS : versement de la prime de restructuration : en août ou en septembre et maintien du versement si l'agent ne pouvait suivre sa mission en raison d'une situation personnelle particulière, dans ce cas ils devront prendre l'attache des RH.

Entretien professionnel 2021 pour les personnes fragiles : il se tiendra en présentiel et/ou distanciel. L'entretien en distanciel sera équivalent à un entretien en présentiel.

Pression pour les télétravailleurs par le remplissage de tableau sur les tâches accomplies.

Risque de dissolution de la cantine de Lagny par manque de candidats pour sa gestion.

Création d'un local syndical Lagny.

CGT : problème d'obtention de matériel syndical .

Prochaine audioconférence : Vendredi 29 janvier 2021.